



CONSEIL COMMUNAUTAIRE CCVL DU 04/11/2021

NOTES DE REUNION D'ANNE CAMBON-CHANCROGNE

INFOS DIVERSES : PISCINE

Ré-Ouverture le mardi 2 novembre 2021

Samedi 11 décembre 2021 : inauguration officielle

DELIBERATION

SUBVENTION À LA CUMA (*COOPÉRATIVE D'UTILISATION DE MATÉRIEL AGRICOLE*) DE POLLIONAY : SÉCHAGE DE FOURRAGE

- Construction d'un bâtiment collective de séchage de fourrage qui regroupe 19 agriculteurs issues des communes de Pollionnay, Vaugneray, Yzeron, Brindas, Tassin-la-Demi-Lune et Saint-Genis-les Ollières.
- Séchage de 400 tonnes/an de fourrages récoltés sur 65 hectares de prairies multi-espèces (luzernes, légumineuses, graminées...).

L'objectif principal est **l'autonomie fourragère et la production d'un produit local de qualité qui se substituera à du soja importé.**

Ce bâtiment collectif de 1 600 m² sera implanté sur un terrain à Pollionnay,, il comprendra un séchoir, un lieu de stockage et un atelier et permet de faire des économies d'échelle

Coût du projet 1,06 M€

Subventions pour 60% environ du coût : *Europe + Département + fonds de compensation agricoles collectives pour l'extension de la société BOIRON et la création du PAE communautaire sur la zone du Chazeau à Messimy+ CCVL (30 000 €)*

Démarrage de l'activité prévu au printemps 2022

SUBVENTION À L'ASSOCIATION « SOLIDARITÉ PAYSANS RHÔNE-ALPES » : DIFFUSION D'UN FILM

Cette association accompagne la profession agricole dans la gestion de ses difficultés.

Subvention de 2 000 € pour assurer la diffusion du film « Champ de luttés, semeurs d'utopie » au Cinéval à Vaugneray **le jeudi 9 décembre 2021.**

SUBVENTION À L'ASSOCIATION « SEMONS L'AVENIR : VIDÉOS DE SENSIBILISATION

L'association « Semons l'Avenir » souhaite réaliser 4 courtes vidéos présentant les différentes filières agricoles du territoire autour de plusieurs thèmes.

Ces vidéos destinées à promouvoir l'agriculture seront utilisées pour animer des soirées-débats sur les communes de la CCVL

Débat prévu à Grézieu, Pollionay, Messimy, Brindas.

Subvention de 2 094 €

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE « MINE DU VERDY » À POLLIONNAY : SUBVENTION À FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT : ANIMATIONS SCOLAIRES

Réalisation d'animations d'éducation à l'environnement et au développement durable à destination des classes de primaire (cycles 1, 2 et 3, à raison de 2 ½ journées par classe), soit 480 € par classe + organisation d'une conférence grand public à Messimy.

Montant prévisionnel : 4 102.50 €.

Subvention de 1 723,80 €.

SUBVENTION À LA SECTION « VAL'ROC » DE LA MJC DE VAUGNERAY : FESTIVAL DE FILMS

Cette section organise des animations de promotion de l'escalade dont le festival « Vallons en montagne ».

Cette 5^{ème} édition du festival de films en montagne s'est déroulée les 1^{er} et 2 octobre 2021

Pour l'équilibre de l'opération : subvention CCVL de 2 500 €.

SUBVENTION À LA MAISON POUR TOUS (MPT) DE THURINS : ESPACE JEUNE ITINÉRANT

Création d'un espace jeunes itinérant qui pourrait avoir une dimension intercommunale.

Ce projet est partagé avec les responsables des MJC et Espaces jeunes de Brindas, Sainte-Consorte, Messimy, Thurins, Vaugneray et Yzeron.

Objectif : aller à la rencontre des jeunes des différentes communes, en leur proposant des ateliers adaptés et en favorisant la mise en place de projets communs entre plusieurs structures jeunesse du territoire communautaire.

Subvention à la MPT de Thurins pour l'achat du véhicule : 4 000 €.

SUBVENTION AU SYNDICAT DE L'OUEST LYONNAIS : LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

Flotte de 100 vélos

Durée de location de plusieurs mois

Budget maximum : à 150 000 € TTC

Subvention CCVL : 20 000 € (comme les 3 autres communautés de communes).

SUBVENTION AU CENTRE DE VACCINATION DE VAUGNERAY

C'est une partie de la subvention reçue par la CCVL de la part de l'ARS (7 000 € sur 71 000 €) et qui est reversée au centre pour contribuer à l'organisation des personnels de santé.

40 000 vaccinations réalisées à ce jour au centre.

APPROBATION D'UNE CONVENTION TRIPARTITE DE VEILLE ET DE STRATÉGIE FONCIÈRE À CONCLURE ENTRE L'EPORA, LA COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE ET LA CCVL

La CCVL est partie prenante au titre de sa compétence PLH (Plan local pour l'Habitat)

AVENANT POUR TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES PAR LA MÉTROPOLE

Nouveau tarif de la contrepartie financière due par la CCVL à la Métropole de Lyon **pour les années 2022 et 2023.**

L'incinérateur étant en fin d'amortissement, le coût de revient de la Métropole de Lyon est en baisse. Nouveau tarif : à 65 € HT (contre 85.20 € précédemment).

Concerne 6 000 tonnes de déchets/an...soit une économie de 120 000 €/an